

# Etréchy

ensemble et solidaires

ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

30 Grande rue, 91580 ETRECHY.

[etrechy.ensol@free.fr](mailto:etrechy.ensol@free.fr)

06-75-58-65-05

<http://etrechy.ensol.free.fr/>

à

Mme Françoise Brideron,  
responsable du groupe local SNL Essonne.

Etréchy, le 21 février 2014.

Madame,

Suite à votre message du 15 février, nous vous prions  
de trouver ci-après nos réponses à vos questions.

Avec mes bien cordiales salutations./.



Michel Gleyze, Vice-président d'EES

Nos réponses au questionnaire du groupe local de solidarité d'Etréchy de "Solidarités nouvelles pour le logement Essonne".

⇒ Y a-t-il assez de logements d'urgence et pensez-vous en créer ?

Non, il n'y en a pas assez et nous nous en sommes fait l'écho lors de contacts verbaux mais aussi de manière formelle lors de la séance du Conseil municipal du 26 octobre 2012 :

[http://etrechy.ensol.free.fr/conseilmunicip\\_20121026\\_pv000-mairie-questions\\_EES\\_20121026.pdf](http://etrechy.ensol.free.fr/conseilmunicip_20121026_pv000-mairie-questions_EES_20121026.pdf)

Inutile de préciser que la réponse de M. le Maire ne nous convient pas.

Notre intention est d'avoir deux ou trois logements pour répondre à des détreffes. Mais nous sommes très conscients des difficultés potentielles : il faut plus qu'un toit, un accompagnement attentif (et respectueux) doit être apporté, de manière à éviter que le provisoire ne dure trop et assèche cette capacité d'accueil d'urgence.

⇒ Pensez-vous rendre à ces logements leur vocation de courte durée afin de faciliter l'accueil provisoire de nouvelles personnes ( ex rue de l'Amandier) ?

Notre première analyse nous pousserait à un prudent réalisme. Il semble difficile, dès notre arrivée aux affaires en avril, de bousculer les situations existantes. Notre intention serait plutôt de doter la Commune de deux ou trois appartements supplémentaires où la rigueur sur le caractère temporaire sera stricte.

⇒ Y a-t-il assez de logements sociaux à loyer modéré pour tous les jeunes, les chômeurs, les mères célibataires, et pensez-vous en créer ?

Le manque de petits logements est patent. Notre intention est de réviser le plan local d'urbanisme (PLU) très rapidement, notamment pour y intégrer un axe de planification (pour rééquilibrer la sociologie de notre Commune).

Il y a en effet urgence à modifier le PLU : sans entrer dans le détail, nous dénonçons le fait que certaines règles (dont EES a été l'initiateur et l'avocat convaincant) retenues par la Commission d'urbanisme aient été purement et simplement rayées par M. le Maire. Et ce PLU bâclé (voir l'ordre du jour pléthorique du Conseil du 24 juin 2011 qui escamotait le débat) a été adopté par la majorité et... le représentant de la gauche ! Or, avec le temps, il s'avère que nos idées étaient bonnes puisque M. le Maire déroge aux règles de son propre PLU !

⇒ Par rapport aux logements gérés par le CCAS, comment envisagez le suivi social des locataires ?

Notre analyse de la situation actuelle ne nous permet pas d'annoncer un renforcement significatif du nombre d'agents communaux. Sur ce volet notamment, nous prendrons l'attache de structures existantes très proches de la réalité comme la vôtre pour trouver des solutions au coup par coup.

⇒ Pensez-vous vous engager auprès des bailleurs sociaux et privés pour

Atteindre le quota de 25 % de logements sociaux

attribuer les logements en fonction des dossiers en commission paritaire

et en particulier pour les entrées et les sorties de SNL

Dans le domaine de l'urbanisme, il ne nous semble pas pertinent de modifier trop vite et trop fort les orientations. Cela ne signifie en rien que nous nous satisfaisons de la situation actuelle ! Notre souci sera de prendre en compte la pyramide des âges de la population dans les programmes de construction à venir. Un exemple : l'urbanisation rapide dans le temps au Roussay a entraîné la concentration d'une même classe d'âge, donc à une époque, c'était l'ouverture rapide de structures scolaires, et maintenant la tendance est évidemment à la fermeture des classes, sans parler des conséquences induites du vieillissement. Un exemple de piste, même si les effets peuvent être limités : la colocation avec des maisons devenues trop grandes pour des personnes âgées. En tout cas, il serait bon de ne pas répéter les mêmes erreurs en adoucissant et planifiant la croissance de la population.

⇒ Nous pensons que les partenaires sociaux peuvent être informés des projets et associés aux actions communales et intercommunales : envisagez-vous de faire participer SNL au CCAS et SSAS intercommunal ?

L'attitude la majorité sortante dans le domaine du dialogue (ou de la surdité) est de notoriété publique. Notre engagement à être disponible et à l'écoute, notamment par le biais de la création institutionnelle de notre Conseil consultatif permettra de remédier à l'autisme actuel. Et, au delà de notre Conseil consultatif, notre attention aux remarques de nos concitoyens pendant ces six années d'opposition témoigne de notre constance.